



## Comité de pilotage du Centre d'intégration et de régie des renseignements de santé pour utilisation secondaire (CIRRUS)

### Contexte

La Stratégie québécoise des sciences de la vie (SQSV) 2022-2025 prévoit, dans l'axe « *Générer des synergies pour relever les grands défis de santé* », une mesure qui vise à innover grâce à la valorisation des renseignements de santé. De plus, dans son document « *Plus humain, plus performant : Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé* », le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) fait de l'accès aux données une de ses principales priorités. Dans ce contexte, l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec - Université Laval (Institut) a créé le Centre d'intégration et de régie des renseignements de santé pour utilisation secondaire (CIRRUS) qui vise à faciliter et à encadrer la valorisation des renseignements de santé à des fins de recherche (Direction de la recherche universitaire) ou de qualité, d'évaluation et de performance (Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance, de l'éthique, de la transformation et de l'innovation).

### Mandat du comité de pilotage du Centre d'intégration et de régie des renseignements de santé pour utilisation secondaire (CIRRUS)

En fonction des orientations du comité de direction de l'Institut, le CIRRUS a le mandat :

- d'assurer une veille technologique en lien avec la gestion et l'exploitation des données;
- d'émettre des recommandations auprès du comité de direction de l'Institut;
- d'élaborer et de recommander les politiques et les procédures en lien avec cette gouvernance afin d'assurer la gestion responsable des données;
- de réviser l'architecture et les méthodes d'accès aux données pour utilisation secondaire, notamment par la mise en place d'un lac de données;
- d'assurer, en collaboration avec les parties prenantes concernées, une saine gouvernance des actifs informationnels (données, logiciels, infrastructures, plateformes et services numériques, matériel, services) nécessaires à sa mission, par l'entremise des meilleures pratiques (saisie, accès, exploitation, interopérabilité, diffusion, sécurité, éthique);
- d'assurer la pleine collaboration des fournisseurs de solutions informatiques en ce qui a trait à l'accès aux données et schémas de bases de données;
- de faciliter l'accès aux données à des fins de gestion (qualité, performance), d'innovation, de recherche, d'enseignement, d'évaluation et d'amélioration des modes d'intervention en santé;
- d'encadrer les partenariats avec les autres plateformes de données québécoises et internationales, l'industrie privée ainsi qu'avec le MSSS.

### Liens hiérarchiques et fonctionnement

Un comité de pilotage, qui relève du comité de direction de l'Institut, assure la coordination et la mise en œuvre du CIRRUS. Ce comité est co-présidé par un chercheur affilié à la Direction de la recherche universitaire

## Comité de pilotage du CIRRUS

et un membre de la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance, de l'éthique, de la transformation et de l'innovation. En plus de ces membres, le comité de pilotage est composé :

- des responsables des opérations du CIRRUS (technologie et gestion);
- de la Direction de la recherche universitaire (DRU);
- de la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance, de l'éthique, de la transformation et de l'innovation (DQEPETI);
- de la Direction des ressources informationnelles (DRI);
- de la Direction des services professionnels (DSP);
- de la Direction des services multidisciplinaires (DSM);
- de la Direction des soins infirmiers (DSI);
- de la Direction des ressources humaines et des communications (DRHC);
- du Bureau des usagers partenaires.

Les responsables des opérations du CIRRUS relèvent du comité de pilotage et collaborent avec le personnel dédié aux infrastructures numériques ainsi qu'à l'exploitation et la valorisation des données au sein du CIRRUS. Une *Cellule d'innovation et de développement de la relève*, sous la responsabilité d'un chercheur affilié à la Direction de la recherche universitaire, est un espace consacré à la formation de la relève et aux expérimentations au sein du CIRRUS.

